

Objet : Appel à Don pour soutenir nos événements sportifs dans le cadre de l'Association Sportive du Lycée René Descartes, COURNON D'AUVERGNE

Madame, Monsieur,

En tant qu'association sportive du Lycée Descartes de Cournon d'Auvergne, nous avons à cœur de promouvoir les activités sportives et artistiques ainsi que les valeurs qu'elles incarnent auprès de nos élèves : Solidarité, partage, rigueur, persévérance, respect ...

Nous participons tout au long de l'année à différents événements ayant un coût financier de plus en plus lourd à assumer : Championnat départemental, régional, académique, national, festival artistique, événement sportif de masse ...

Cette année par exemple, nous organisons le Festival National des Arts du Cirque qui va regrouper plus de 250 élèves de France et ultramarin.

Afin de maintenir la qualité de nos actions et d'offrir aux élèves des moments exceptionnels de partage tout en assurant une pratique dans les meilleures conditions possibles (accueil, transport, équipement, matériel...), nous vous invitons à soutenir cette association tout en bénéficiant d'avantages fiscaux.

**A ce titre, votre aide serait précieuse. Votre soutien financier sous forme de don peuvent être déductibles fiscalement à hauteur de 66 % des montants versés, dans le cadre de l'article 238 bis du Code général des impôts : par exemple un don de 50 € ne vous coûtera que 17 €.**

Nous sommes convaincus que, grâce à l'implication de chacun, ces événements permettront à nos jeunes sportifs de vivre des expériences enrichissantes et inoubliables. Les investissements matériels ainsi réalisés profiteront bien évidemment à l'ensemble des élèves du lycée.

**Dons pour les particuliers :**

**SI VOUS SOUHAITEZ FAIRE UN DON DES MAINTENANT PAR CB (Paiement sécurisé)**

**Cliquez sur l'image ou scannez le QR code ci-après :**



**Si vous souhaitez faire votre DON par chèque ou en numéraire, merci de prendre contact avec votre professeur d'EPS.**

## Si vous êtes une entreprise :

Votre soutien financier pourrait vous permettre de bénéficier d'une déduction fiscale, conformément à l'article 238 bis du Code général des impôts, qui autorise une réduction d'impôt de 60 % des montants versés, dans la limite de 0,5 % de votre chiffre d'affaires hors taxe.

**POUR FAIRE UN DON ENTREPRISE DES MAINTENANT PAR CB (Paiement sécurisé)**

Cliquez l'image ou scannez le QR code ci-après :



Vous pouvez nous contacter par mail pour plus d'informations à :

[AsDescartesCournon@gmail.com](mailto:AsDescartesCournon@gmail.com)

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Nicolas OUDARD, Proviseur et Président de l'Association Sportive.

